

# Dans la lignée des martyrs chrétiens

## Jean-Gabriel Perboyre

*Luigi Mezzadri, C.M.*

La vie de l'Eglise se déroule dans l'histoire. Le Peuple de Dieu vit constamment son exode, ce qui l'amène à avancer, à évoluer, à se transformer. Le changement est toujours dans la continuité, dans la "tradition", jamais dans la rupture.

Un tel principe vaut aussi pour l'histoire de la sainteté.

Dans les premiers siècles, le saint c'est le martyr ou l'apôtre. Par la suite, ce don est reconnu aux évêques et aux pasteurs héroïques, aux vierges fidèles et aux moines héroïques. Dans la suite des temps qui marquent la conversion des nations de l'Europe, de nombreux saints rois et reines ont été comptés au catalogue des saints. Ensuite est arrivée la saison des saints de la charité et de l'humilité, des prêtres saints, fondateurs et missionnaires. De nos jours, la sainteté des laïcs, mariés et jeunes, est bien cotée.

Dans cette évolution, le martyr reste une constante. Tous les siècles ont eu leurs martyrs et cela continuera.

### 1. Le mot

Le terme martyr/martyr apparaît dans le Nouveau Testament pour désigner le témoin d'un fait, mais il s'applique aussi à un témoin de la vie, de la mort et de la résurrection du Christ (1). En soi le terme équivaut à l'annonce. Il y a de plus des témoins qui se réfèrent à un témoignage particulier payé de la vie. Dans le discours de Paul à Jérusalem, l'apôtre confirme que *"lorsque le sang d'Etienne, ton témoin, a été répandu, moi aussi, j'étais là"* (Act. 22, 20).

Ainsi petit à petit, presque sans le vouloir, le mot grec qui signifie témoignage est passé dans le latin pour signifier un témoignage particulier, celui du témoin qui a versé son sang pour la foi. Sous la pression des autorités, les chrétiens sont obligés à "confesser" leur foi. Leur confession, comme celle de Polycarpe : *"Jésus est Seigneur, non pas l'empereur"*, est semblable à la profession de foi au baptême. Elle était digne de foi et le juge la "croyait". Le chrétien devenait ainsi "témoin" privilégié, car la mort scellait la foi de sa vie.

Lors du procès, le 17 juillet 180, à Carthage, le proconsul Saturnin dit aux chrétiens qui lui étaient amenés : *"Abandonnez cette opinion"*. Speratus lui répondit : *"C'est une mauvaise opinion de commettre un homicide, de faire un faux témoignage"*. La proconsul Saturnin reprit : *"Vous ne voulez pas participer à cette folie"*. Cittinus dit

: *"Nous ne craignons personne sinon le Seigneur notre Dieu qui est aux cieux"*. Donata ajouta *"Nous honorons César en tant qu'empereur, mais nous craignons seulement Dieu"*. Vestia reprit : *"Je suis chrétienne"* et Seconda ajouta : *"Je veux rester ce que je suis"*. Le proconsul dit à Speratus : *"Persistes-tu dans ta volonté de rester chrétien ?"* *"Je suis chrétien"* dit Speratus et tous les autres s'associèrent à sa parole.

La mort qui suivit le procès résulta de la confession du nom de chrétien et non pas d'un délit. Autrement dit, s'ils n'avaient pas été chrétiens ils n'auraient pas été condamnés.

La cause de la mort est donc la foi en la personne du Christ. La raison théologique de la glorification des martyrs est manifestée dans Marc 8,35 : *"qui perdra sa vie à cause de moi... la sauvera"*. Le martyr confesse Jésus-Christ et donne sa vie pour lui. Il démontre par là l'amour le plus grand : donner sa vie. *"A ceci désormais nous connaissons l'amour, lui, Jésus a donné sa vie pour nous ; nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères"* (I Jn.3,16).

Deux éléments sont essentiels au martyre :

1) le martyre matériel, le martyr ne doit pas mourir de maladie ou en prison ou en lien avec cela, il doit mourir vraiment par le martyre.

2) *le martyre formel:*

a) il y faut de la part du persécuteur "l'odium fidei". Le motif doit être une attitude d'hostilité envers le chrétien en tant que disciple du Christ. Dans l'action doit se manifester la haine contre Dieu, contre le Christ, contre sa doctrine ou son Eglise, ou bien encore le désir de forcer le chrétien à commettre des actions qui l'obligent à pécher.

b) de la part du martyr : il ne suffit pas de mourir, il faut regarder le "comment". Pour que le martyre soit reconnu, il faut qu'il "donne sa vie", et non qu'on la lui arrache. Il ne suffit pas de souffrir ou de mourir pour la foi, il faut "donner" sa vie pour elle, accepter la mort par amour de la foi.

## **2. L'évolution du martyre selon les époques : les faits et les tendances**

Le concept du martyre n'a pas toujours été le même. Un premier élément commence à être clair à la fin du II<sup>e</sup> siècle : la distinction entre celui qui meurt (le martyr) et celui qui souffre seulement (le confesseur).

Lorsque l'empire romain devint chrétien, le martyre ne se trouvait plus, apparemment, que hors de ses frontières. Saint Boniface, par exemple, est considéré comme martyr parce que mis à mort par "les païens".

Petit à petit, cependant, on perçoit comment certaines persécutions pouvaient être déchaînées dans des milieux chrétiens, par des princes chrétiens amenés à mettre à mort des chrétiens en haine des principes évangéliques.

Tel est le cas de Thomas Becket, chancelier de Henri II puis archevêque de Cantorbéry. La raison de son martyre est la défense de la liberté de l'Eglise, la volonté que l'Eglise soit libre par rapport à l'envahissement de l'Etat. Le roi était un chrétien sincère (après le massacre de l'archevêque il fit une pénitence publique), mais il prétendait imposer sa volonté à l'Eglise. Les quatre chevaliers du roi, Fitz Urse, Brito, Tracy et Moreville entrèrent dans la cathédrale le mardi 29 septembre 1170, demandant à haute voix : "*Où est Thomas Becket, le traître par rapport au roi et au royaume ?*" Ils annoncèrent en fait le motif : par son comportement d'évêque, Thomas se montrait en désaccord avec l'autorité du roi. (2)

Dans le cas des martyrs John Fisher et Thomas More (en 1535) on se trouve devant une affaire de mariage. Fisher fut le seul évêque à prendre parti pour Catherine, alors que tous les autres, courageusement, se mirent du côté du plus fort ! Il avait compris que par là, le Roi devenait le maître de l'Eglise. La séparation de Rome "*cette Eglise qui nous a fait tant souffrir*" comme dira l'évêque de Winchester, Gardiner, signifiait la création d'une Eglise nationale. L'unité de l'Eglise était lacérée (3).

Pendant la révolution française on se demanda si les martyrs avaient été mis à mort en haine de la foi ou pour d'autres motifs, parfois de caractère politique. Un cas type fut celui des 99 martyrs d'Angers. L'insurrection vendéenne (mars-décembre 1793) provoqua une répression si brutale que certains auteurs parlent de génocide. A Angers des milliers de gens furent mis à mort, tous ne furent pas martyrs. Sans exclure qu'il put y en avoir d'autres, ne furent pris en considération que les cas assurés et documentés, où l'on trouvait un motif religieux. (4)

Un cas plus délicat est celui de Monseigneur Oscar Arnulfo Romero, archevêque de San Salvador, tué le 24 mars 1980 (5). Est-il un martyr ?

Nous connaissons bien les accusations lancées contre un catholicisme qui s'est engagé du côté des pauvres et des plus petits. Je crois qu'il est impossible de prouver les accusations de "communisme" à l'encontre de Monseigneur Romero. Un examen attentif de ses discours et de ses actions démontre qu'en tant qu'évêque il était attentif à défendre les pauvres au nom du Christ. Peut-on prouver l'existence de la haine de la foi chez ses tueurs et leurs mandants ? Ont-ils voulu critiquer ses positions politiques et faire taire le cri prophétique de celui qui protestait au nom des pauvres ? Dans une conférence à Louvain, Monseigneur Romero déclarait : "*La véritable persécution est dirigée contre le pauvre peuple qui est aujourd'hui le Corps du Christ dans l'histoire.*"

Ils sont le peuple crucifié comme Jésus, le peuple persécuté comme le Serviteur de Yahvé... Voilà pourquoi lorsque l'Eglise s'est organisée et unifiée, recueillant les

espérances et les angoisses des pauvres, elle a subi le même destin que Jésus et que les pauvres: la persécution. (6)

Est-il martyr ? Je ne veux pas précéder le jugement de l'Eglise. Je pense qu'il serait possible de démontrer les éléments essentiels pour qu'il y ait martyr formel (7).

### 3. Notes sur le cas de Jean-Gabriel PERBOYRE

A propos de Perboyre, nous sommes fort bien renseignés par ses biographies sur la vie et les tortures subies par ce missionnaire (8).

Nous serions dans l'erreur de ne considérer que ce seul aspect du problème. Le martyr n'est jamais regardé comme une personne extraordinaire, il est un homme et un missionnaire ordinaire qui vit sa vie quotidienne et qui ne cherche pas à s'exposer. C'est une personne avec ses rêves et ses peurs, une personne avec ses défauts que l'apothéose a trop souvent fait oublier.

On a souvent comparé le martyr de Perboyre à la Passion du Christ. Personnellement, je préfère trouver des comparaisons dans le martyr des premiers siècles.

1) Le martyr, dans les temps anciens, commençait avec l'arrestation. Dans le cas de J-G. Perboyre il commence par le long voyage pour rejoindre la Chine. Puis vient l'apostolat avec ses déceptions cuisantes. J-G. Perboyre ne rechercha pas le martyr : l'ostentation de ceux qui avaient la témérité de se présenter devant les persécuteurs a toujours été défendue. La loi du martyr est : *"le chrétien ne doit pas s'exposer de lui-même à la persécution, soit pour épargner un crime aux infidèles soit pour ne pas exposer sa propre faiblesse : mais lorsque l'on se trouve affronté à la lutte, nous ne pouvons pas nous y soustraire. Il est téméraire de s'exposer, se refuser est une lâcheté"*(9).

La capture du chrétien, dans les premiers siècles, arrivait de diverses façons. Des arrestations étaient opérées par les forces de police ou par les légionnaires. Parfois des manifestations populaires obligeaient les autorités à intervenir. A Smyrne ce fut l'hirénarque, une espèce de juge de paix, qui alla arrêter Polycarpe:

*"Les recherches des sbires se faisaient insistantes: Polycarpe venait de passer dans une autre petite ferme : immédiatement surgirent ceux qui le recherchaient. Ne le trouvant pas, ils prirent deux esclaves. L' un d'eux, soumis à la torture, le trahit. Il lui fut donc impossible de rester caché alors que ses familiers le trahissaient. Le juge, qui portait le nom d'Hérode, avait hâte de le conduire au stade où Polycarpe allait rejoindre son destin, devenant semblable au Christ, tandis que ceux qui l'avaient trahi subissaient le sort de Judas. Un vendredi, à l'heure du repas, gendarmes et cavaliers, avec leurs armes habituelles, partirent amenant avec eux le jeune esclave, comme s'ils allaient donner la chasse à un voleur. Ils arrivèrent le soir et trouvèrent Polycarpe dans une petite maison, à table, à l'étage supérieur. Il aurait pu fuir en une autre cachette, mais il le refusa et dit: "Que la volonté de Dieu soit faite". Ayant appris*

*l'arrivée des soldats, il descendit et il leur adressa la parole, alors qu'ils étaient stupéfaits de son grand âge et de son si digne comportement, et ils s'étonnaient de toutes les manoeuvres pour saisir un homme si âgé".*

2) Dans l'antiquité, la prison n'était pas un lieu d'expiation, mais seulement une garde dans l'attente du procès. Dans les deux premiers siècles, la garde était brève. A partir du III<sup>e</sup> siècle, on chercha à contraindre les chrétiens à l'apostasie. La prison devint alors lieu de torture et de punition.

Durant la détention, les prisonniers subissaient de multiples épreuves physiques et morales. Dans le martyre de J-G. Perboyre ce fut l'épreuve terrible de la faiblesse de ses amis : beaucoup renièrent leur foi, et à cela s'ajoutèrent les accusations d'immoralité à son égard.

3) Le traitement, bon ou mauvais, dans les premiers siècles, dépendait en grande partie, des geôliers. Les prisons étaient souvent des lieux sans lumière ni air. Dans un espace restreint étaient reclus des délinquant de droit commun et des chrétiens ; des hommes et des femmes. On utilisait parfois des chaînes, ou pire, le "nervus" fait de fers mobiles qui étaient compressés progressivement jusqu'à la quatrième ou cinquième attache, ce qui amenait des souffrances indicibles. Le "lignum" était une perche de bois avec des encoches où étaient enchaînés les condamnés. Il différait du "nervus" par le fait que le prisonnier était condamné à l'immobilité. La faim et la soif étaient le lot de la prison.

Les témoignages des mauvais traitements subis par J-G. Perboyre ne sont pas différents. Il fut privé de tout, battu, et supporta des conditions indicibles.

4) La torture est une constante dans les procès antiques, il en est de même au temps de J-G. Perboyre. La torture est présente dans son procès, non comme un moyen d'inquisition, mais pour obliger le chrétien à abjurer. Pour une vierge, le viol était monnaie courante (il était cependant épargné aux femmes mariées). Les tortures étaient variées : le chevalet, les tenailles, la roue dentée, la flagellation, la torche, les fers brûlants. Pour les jeunes filles, l'outrage à la pudeur, en les exposant aux regards des gens, rendait l'humiliation plus cruelle. Ce qui arriva à Anne Kao n'est pas tellement éloigné des règles des procès anciens.

5) Les peines dépendaient en grande partie du fonctionnaire romain. Il y eut des cas où le martyr fut crucifié. Ainsi pour l'apôtre Pierre et saint Siméon de Jérusalem. Ainsi de J-G. Perboyre. Les coïncidences externes avec la Passion du Christ ont été mises en évidence par certains biographes.

On n'a pas assez réfléchi sur une circonstance externe du martyre de J-G. Perboyre. Arrêté le 15 septembre 1839, il fut martyrisé le 11 septembre 1840. Il est important de ne pas isoler la persécution locale reflet du contexte général. Dans la petite histoire il y toujours un reflet de l'histoire plus générale.

En 1839 éclatait la guerre de l'opium (10), causée par la confiscation et la destruction de grandes quantités de cette drogue par le commissaire impérial Lin Zexu et ce au grand dam des contrebandiers, presque tous anglais. L'Angleterre intervint et ses navires eurent facilement raison des défenses côtières chinoises. La Chine, par le traité de Nankin (1842) cédait Hong-Kong à la Grande-Bretagne et ouvrait cinq ports au commerce occidental.

Entre la condamnation et l'exécution il fallait attendre la confirmation impériale. Elle arriva alors que les européens étaient en guerre contre la Chine. Ce fait n'eut-il aucune conséquence pour le martyr de J-G. Perboyre ?

Nous croyons pouvoir reconnaître une conséquence : la mise à mort de J-G. Perboyre ne relève pas de la Chine seule, mais aussi d'une structure de péché liée aux puissances coloniales. Dans ce cas, l'Angleterre. Pour tuer le martyr, il n'y eut pas seulement la corde du bourreau, mais aussi l'hypocrite commerce de l'opium et ceux qui le faisaient.

(Traduction J-F. Gaziello CM.)

## NOTES

(1) A propos du martyr, les oeuvres de consultation première sont :

P. ISCALCO, C. LEONARDI, A. GALLAS, M. TOSCHI: *"Martiri. Giudizio e dono per la Chiesa"* Torino 1981 ; L. BOUYER, L. DATTRINO: *"La spiritualità dei Padri (II-IV secoli). Martirio, verginità, gnosi cristiana"* (Storia della spiritualità, 3/A) Bologna 1984 ; C. NOCE *"Il martirio. Testimonianza e spiritualità nei primi secoli"* (La spiritualità cristiana. Storia e testi, 1) Roma 1987 ; A. MANDOUZE *"Storia dei santi e della santità cristiana" II ; Il seme dei martiri (33-313)"* Milano 1991.

Pour la lecture typique du martyr, on peut se référer à : G. LAZZATI *"Gli sviluppi della letteratura sui martiri nei quattro secoli"* Torino 1956; R. KNOPF, G. KRUGER, G. RUHBACH *"Ausgewalte Martyrerakten"* Tubingen 1965 ; H. MUSURILLO *"The Acts of the Christian Martyrs. Introduction. Texte Translation"* Oxford 1979 ; D. RUIZ-BUENO *"Actas de los martires"* Madrid 1974 ; C. ALLEGRO *"Atti dei Martiri. Introduzione, traduzione"* Roma 1974 ; G. LANATA *"Gli Atti dei martiri come documenti processuali"* Milano 1973.

Ouvrage important : P. TESTINI *"Le catacombe e gli antichi cimiteri cristiani in Roma"* Bologna 1966.

Pour ce qui regarde la réaction des païens : P. de LABRIOLLE *"La réaction païenne"* Paris 1934 ; E-R. DODDS *"Pagani e cristiani in un'epoca di angoscia"* (traduction italienne Firenze 1970).

Voir aussi les biographies de Julien l'apostat.

Pour les problèmes relatifs à l'hagiographie : C. LEONARDI "*I modelli della geografia latina dall'epoca antica al Medioevo*" in "*Passaggio dal mondo antico al Medio Evo. Da Teodosio a San Gregorio Magno*" Roma 1980 ; M. PELLEGRINO "*Le sens ecclésial du martyre*" in R.S.R.35 (1961) p.151-175 ; L. MEZZADRI "*Le due corone. Martirio e Verginità nella Chiesa antica*" Piacenza 1993.

(2) D. KNOWLES "*Thomas Becket*" London 1970 ; T. CORFE "*Archbishop Thomas and king Henri II*" Cambridge 1975 ; P. AUBE "*Thomas Becket*" traduction italienne Milano 1988.

(3) A propos de Fisher : E. REYNOLDS "*St. John Fisher*" London 1955 ; E. SURTZ "*The Works and Days of John Fisher*" Cambridge 1967 ; R. ROUCHAUSSE "*John Fisher: humaniste, évêque, réformateur, martyr, 1469-1535*" Angers 1973 ; B. BRANDSHAW, E.DUFY "*Humanism, Reform and the Reformation. The career of bishop John Fisher*" Cambridge 1989

Sur Thomas MORE : G. MARC'HADOUR "*L'univers de Thomas More*" Paris 1963 ; R. W. CHAMBERS "*Thomas More*", London 1976 ; W. NIGG "*Tommaso More. Il santo della coscienza*" Roma 1980 ; R. MARIUS "*Thomas More : A biography*" London-Melbourne 1985 ; E.E. REYNOLDS "*Il processo di Tommaso Moro*" traduction italienne Roma 1985 ; V. BARRIE-CURIEN "*La Réforme anglicane*" in "*Histoire du christianisme VIII. Le temps des confessions (1530-1620)*" Paris 1992, pp. 183-221.

4) B. PLONGERON "*Conscience religieuse et Révolution*" Paris 1969 ; A. LATREILLE "*L'Eglise catholique et la Révolution française, I (1775-1799)*" Paris 1970 ; T. TIMOTHY "*La Révolution, l'Eglise, la France*" Paris 1986 ; P. PIERRARD "*L'Eglise et la Révolution, 1789-1889*" Paris 1988 ; P. CHRISTOPHE "*1789. Les prêtres dans la Révolution*" Paris 1986 ; L. MEZZADRI "*La Chiesa e la Rivoluzione francese*" Cinisello Balsamo 1989 ; C. CHAUVIN "*Le Clergé à l'épreuve de la Révolution (1789-1799)*", Paris 1989.

5) M. TOSCHI "*Oscar Arnulfo Romero, martire del Vangelo del Signore nella comunione con i poveri*" in "*Martiri. Guida e dono*" pp. 75-103.

6) Ibid.p.98

7) Il y a un précédent de taille : le cas de saint Maximilien-Marie KOLBE, béatifié comme confesseur et canonisé comme martyr.

8) Les lettres : J. VAN DER BRANDT "*Lettres du bienheureux J-G.Perboyre, prêtre de la Mission*" Pékin 1940 Biographies et études : (J.-ETIENNE) "*Notice sur la vie de J-G.Perboyre, prêtre de la Mission*" par un prêtre de la même Congrégation.Paris 1842 ; (M.VAURIS) "*Vie du Vénérable Perboyre*" Paris 1857, "*Vie du Bienheureux J-G. Perboyre*" Paris 1889 ; (E. BINDI) "*Vita del Beato G. Perboyre*" Roma 1889 ; J.de

MONGESTY *"Témoignage du Christ, le Bienheureux J-G.Perboyre"* Paris 1906, *"La Congrégation de la Mission en Chine"* III, Paris 1912 ; A. THOMAS *"Histoire de la Mission de Pékin"* Paris 1925 ; L. CASTAGNOLA *"Missionario martire"* Roma 1940 ; A. CHATELET *"Jean-Gabriel Perboyre martyr"* Paris 1943 ; O. FERREUX *"Histoire de la Congrégation de la Mission en Chine (1699-1950)"* in *"Annales de la Congrégation de la Mission"* 127 (1963) Paris ; J-P. GAUTHIER *"Du Cantal au Kiang-Si"* Paris 1981 ; J. CHARBONNIER *"Histoire des chrétiens de Chine"* Paris 1992 ; A. SYLVESTRE *"Jean-Gabriel Perboyre, prêtre de la Mission, martyr en Chine"* Moissac 1994. Nous n'avons pas une biographie écrite selon les critères de la science historique.

9) Saint Grégoire de Naziance "Oraison XLIII,p.5-6.

10) Le monopole de la culture du pavot était détenu par l'East Indian Company, le transport était fait par des particuliers. L'opium était au XIXe siècle la plus grande source de recettes de l'administration coloniale anglaise en Inde. Autour des années 1880, le monopole de l'opium, cultivé dans la vallée du Gange, produisait entre 6 et 8.000 tonnes de drogue qui passaient, en contrebande, par la Chine.